



Las Madras de la Plaza de Mayo, les mères dont l'enfant a disparu en Argentine, photographiées à Buenos Aires lors de la manifestation de 1995. © Amy Mayer/Impact Visuals (CC BY-NC-ND 2.0)

Nouvelles et anciennes disparitions en Amérique latine : du Chili au Mexique

Paola Díaz
Sabrina Melenotte

Les disparitions massives ne se sont pas arrêtées avec la fin des dictatures d'Amérique du Sud et des guerres civiles en Amérique centrale au milieu des années 1990, au contraire, de nouveaux phénomènes de disparition sont apparus ailleurs, comme au Mexique.

Que les disparitions aient lieu pour motif politique, criminel, ou autre, la souffrance des victimes et leurs familles, souvent laissées pour compte, est la même. Pour autant, il est essentiel de rappeler la diversité des situations de disparition de personnes en Amérique latine et inscrire le

Mexique contemporain dans cette histoire longue et large, tout en démontrant ses récentes spécificités, car aujourd'hui, à lui seul, le pays concentre les modalités les plus hétérogènes de ce que signifie « disparaître » et « faire disparaître ».

Si Snyder (2010) a appelé l'Europe du nazisme et du totalitarisme les « terres de sang », on peut bien appeler le Mexique une « terre de disparu.e.s » puisque sur ce territoire disparaissent en grand nombre des Mexicain.e.s et des migrant.e.s latinoaméricain.e.s.

Disparitions au Chili

Après le coup d'État civico-militaire de 1973 qui a renversé Salvador Allende (1970-1973), une série de crimes ont été commis, dont la disparition. Les cibles principales étaient les militants de gauche, mais la catégorie d'«ennemi intérieur» s'étendait également à tout opposant ou «suspect» d'en être un. Au départ, les familles recherchaient des proches dans des camps de prisonniers et des prisons connus. Ce n'est qu'avec le temps qu'ils ont pu qualifier cette situation de «disparition», car il s'agissait d'une situation sans précédent. Très vite, l'Association des familles de détenus disparus (AFDD) a été constituée et ceux qui étaient simplement appelés «détenus» puis «détenus non retrouvés» ont été qualifiés de «détenus disparus» en 1975, défiant le régime qui niait l'existence de ces personnes ou les a appelées «présumées disparues» (Díaz, 2012).

La constitution de cette catégorie va de pair avec l'action collective de l'AFDD pour réclamer vérité et justice depuis le début de la dictature jusqu'à nos jours, plus de 40 ans plus tard. Si c'est à partir de l'expérience chilienne que la catégorie de détenus disparus s'est forgée (Díaz & Gutiérrez, 2008), c'est en Argentine, lors de sa dernière dictature (1976-1983), qu'un «monde des victimes» (Gatti, 2017) s'est consolidé et institutionnalisé. Le mouvement argentin des droits humains a créé une série d'organisations, de récits, d'actions et de symboles. Nous savons que les «Mères de la Place de Mai», vêtues de foulards blancs, symbolisent aujourd'hui la lutte pour la vérité et la justice pour les disparus dans le monde entier.

Disparitions au Mexique

Le Mexique à la fois prolonge et rompt avec les disparitions forcées des régimes autoritaires du Cône Sud latino-américain des années 1970. Aujourd'hui, le Mexique – et sa frontière avec les États-Unis –, est devenu une terre de disparu.e.s aussi parce qu'aux anciennes disparitions s'ajoutent les nouvelles, et les disparitions perpétrées par des agents de l'État s'ajoutent à celles perpétrées par des groupes criminels, au point de devenir massives.

D'abord, le phénomène de la disparition pour motif politique n'est pas nouveau au Mexique. Dans les années 1970, alors que l'État mexicain acceptait de recevoir des exilés qui fuyaient les dictatures militaires du Cône Sud latino-américain, il menait sur son territoire une «guerre» contre des militant.e.s de gauche, des dirigeant.e.s syndicalistes et des dirigeants sociaux de son pays. Malgré la Commission de vérité créée pour Rosendo Radilla, le cas devenu le plus emblématique de cette époque, porté 46 ans plus tard par sa fille «Tita» aujourd'hui présente dans les Brigades nationales de recherche de disparu.e.s. (cf. *Des anciennes aux nouvelles disparitions*), l'époque de

À partir de 2006, la « guerre contre le narcotrafic » lancée par Felipe Calderón a modifié la nature et les modalités de violences devenues massives et singulièrement cruelles



la Guerre sale a laissé un solde de 500 à 1 500 personnes portées disparues dans l'État de Guerrero et des enquêtes jamais abouties. La Guerre sale peut, rétrospectivement et à certains égards, se relier à la nouvelle « guerre contre le narcotrafic » initiée en 2006, les deux laissant un solde macabre de mort.e.s et disparu.e.s.

Dans les années 1990 et 2000, les féminicides dans le nord du pays ont provoqué la disparition de 400 à 800 femmes, et ce chiffre ne cesse d'augmenter en raison de la propagation des féminicides dans tout le pays.

À partir de 2006, la dénommée « guerre contre le narcotrafic » lancée par Felipe Calderón Hinojosa (2006-2012) a modifié la nature et les modalités de violences devenues massives et singulièrement cruelles, avec au moins 352 093 homicides et 90 000 disparitions entre 2006 et 2021, dans un pays internationalement reconnu comme une démocratie.

Ensuite, les disparitions ne visent plus uniquement un secteur particulier de la population ; elles concernent désormais l'ensemble de la population civile, mais affectent davantage les secteurs plus vulnérabilisés de la population (pauvres, peuples autochtones, migrant.e.s, femmes, notamment les travailleuses des secteurs populaires) et les groupes organisés contre la corruption et la désinformation qui continuent d'être criminalisés (étudiant.e.s, journalistes, dirigeants sociaux et environnementaux).

Enfin, la généralisation des violences dans la société mexicaine pose la question de la responsabilité des crimes et celle de la justice, pénale et sociale, qu'il serait urgent de mettre en œuvre en même temps que les recherches de personnes disparues, afin de savoir qui produit ces mort.e.s et disparu.e.s en masse, quels sont leurs motifs, quelle est l'identité de beaucoup de victimes, et si des agents de l'État ont participé aux crimes.

La responsabilité des crimes

Les disparitions contemporaines ne relèvent pas de la seule responsabilité de l'État comme dans les années 1970 : elles sont aujourd'hui plus diffuses et proviennent également d'acteurs privés et criminels, ainsi

**Si les chiffres
de disparu.e.s mexicain.e.s
sont imprécis,
ceux des migrant.e.s
qui traversent le Mexique
vers les États-Unis
sont simplement inexistants**



que de la collusion entre eux. Par conséquent, savoir comment qualifier les disparitions contemporaines au Mexique et à sa frontière est un enjeu politique et pénal des plus cruciaux car il est encore difficile d'affirmer qui produit la violence, et si l'on sait « qui » elle vise et « qui » sont les victimes, il est souvent très difficile de savoir « pourquoi » autant de personnes disparaissent.

D'une part, les disparitions contemporaines au Mexique rappellent à bien des égards d'autres cas de répression étatique (les dictatures du Cône Sud en Amérique latine, la dictature franquiste, les guerres de décolonisation, l'Union soviétique stalinienne ou la Yougoslavie dans les années 1990, entre autres), où la disparition massive et systématique de militants politiques était une stratégie bien connue de la terreur d'État.

D'autre part, la fréquente collusion entre les groupes criminels, la police et l'armée, ainsi que la corruption de nombreux fonctionnaires diffère du *modus operandi* et des codes de l'honneur des anciennes mafias italiennes (Puccio-Den, 2019). Au Mexique, la chaîne d'acteurs travaillant pour les puissants acteurs criminels, avec des logiques entrepreneuriales, et parfois depuis les sphères politiques, multiplie les formes de captation de valeurs multiples, les drogues, les armes et les êtres humains. (cf. *Disparaître au Mexique*).

Ainsi, la complexité du cas mexicain invite à dépasser nombre de dichotomies empirique et analytique (agent étatique/agent privé; économie légale/illégale; souveraineté étatique/non-étatique, etc.) et à nuancer bien des paradigmes existant sur les disparitions et sur les violences extrêmes et de masse.

Aujourd'hui au Mexique, les frontières sont poreuses entre une disparition, une fugue, un enlèvement, une disparition « forcée » pour motif politique, une disparition liée à la traite de personnes et aux situations migratoires, en particulier des migrants d'Amérique centrale qui traversent le pays pour tenter d'arriver aux États-Unis. Le terme de « disparition » recouvre donc des réalités très hétérogènes, qui varient d'un état à l'autre à l'intérieur du pays, et allant de « règlements de compte » entre groupes criminels à l'ancien répertoire répressif de l'État mexicain. Les disparitions

contemporaines posent donc une série de difficultés pour établir la vérité et réclamer justice car la responsabilité des crimes et leurs motifs sont difficiles à établir.

Disparition de migrant.e.s au Mexique

Si les chiffres de disparu.e.s mexicain.e.s sont imprécis, ceux des migrant.e.s qui traversent le Mexique vers les États-Unis sont simplement inexistants. « Il n'y a pas une base de données officielle fiable pour établir le nombre de migrants disparus au Mexique », note un dernier rapport d'organisations non-gouvernementales (Fundación para la justicia y el Estado democrático de derecho et TRIAL 2018). Les chiffres approximatifs avancés par les ONG comme le Mouvement migrant mésoaméricain (MMM) parlent de 70 000 migrants disparus entre 2004 et 2018. Ainsi, les migrants traversant le Mexique doivent survivre à des routes dangereuses et aussi à l'État mexicain et les groupes criminels qui les transforment en cible de prédilection de l'extorsion et la traite (OBIMID 2020).

Comme les mères mexicaines à la recherche de leurs disparu.e.s, les mères de migrant.e.s se sont organisées dans la « Caravane de mères centroaméricaines » (*Caravana de madres Centroamericanas*). Depuis 2004, la Caravane réunit des organisations et des familles notamment du Guatemala, El Salvador, Honduras, et Nicaragua.

Les familles parcourent le Mexique du sud au nord en exhibant la photo de leurs proches sur des pancartes déjà mythiques posant la question « Où sont-ils ? » qu'ils collent partout où ils passent, dans chaque ville, dans chaque village. Ils comptent sur le soutien des ONG et se réunissent avec les autorités, quand celles-ci acceptent de les recevoir. Lors de ces longues traversées depuis l'Amérique centrale, ils reçoivent parfois un appel d'un habitant du village qui préfère conserver l'anonymat et parfois aussi, ils réussissent à retrouver leur être aimé mort ou vivant.

Disparitions à la frontière Mexique / États-Unis

Dans les années 1990, alors que les marchandises commençaient à circuler « sans frontières » entre le Mexique et les États-Unis, depuis la signature en 1994 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), une série de dispositifs de contrôle des frontières et des flux migratoires ont été mis en œuvre par le biais de différentes opérations de militarisation visant à empêcher les migrations indésirables en provenance du sud. Ceci constituait la stratégie appelée « prévention par la dissuasion » (cf. *Dans les plis du désert*). Avec les attentats terroristes du 11 septembre 2001, les agents de la patrouille frontalière (*Border Patrol*) ont intégré le Département de la sécurité intérieure (DHS) en 2003. Leur mission est toujours de contrôler les flux migratoires

mais désormais dans un cadre de « sécurité nationale » contre le terrorisme.

La stratégie de « prévention par la dissuasion », la sécurisation antiterroriste de la frontière sud des États-Unis ainsi que sa sous-traitance à la frontière sud du Mexique et du Guatemala ont conduit à ce que les universitaires ont appelé un « effet d'entonnoir », qui force les migrant.e.s (principalement mexicain.e.s et centraméricain.e.s) qui n'obtiennent pas de visa pour entrer légalement aux États-Unis, à traverser des routes de plus en plus dangereuses et s'exposer aux « éléments naturels » des températures extrêmes du désert au manque d'eau mais aussi à tous types de trafic.

Ainsi, depuis le milieu des années 1990, la frontière sud des États-Unis a enregistré un nombre croissant de migrant.e.s mort.e.s ou disparu.e.s. Les chiffres sont difficiles à systématiser du côté étasunien : la patrouille aux frontières enregistre depuis 1998 les restes humains, retrouvés uniquement par leurs agents, de ceux qu'ils appellent les frontaliers (*border crossers*), chaque service médico-légal de chaque comté a ses propres registre et l'OIM n'a commencé à systématiser (avec principalement des informations secondaires) les données que depuis 2014. Du côté mexicain, on ne compte pas encore avec de documentation sur les migrant.e.s mort.e.s et disparu.e.s dans la frontière avant de croiser vers les États-Unis.

Conclusion

En réponse à ces situations de crise politique et humanitaire, de nombreuses clameurs de justice vont de la justice

divine à la justice internationale, de la recherche de fosses clandestines organisée au niveau local à la Brigade nationale, de recherches autogérées à d'autres encadrées par des autorités judiciaires, de mobilisations et marches à des démarches bureaucratiques et institutionnelles (cf. *Introduction ; Disparaître au Mexique*). Portées aujourd'hui dans l'espace public, ces clameurs de justice font des disparitions de Mexicain.e.s et de migrant.e.s latino-américain.e.s des phénomènes visibles jusque sur la scène internationale (Amnesty International, 2021) dans un pays où le mot « démocratie » inclut des guerres, de l'impunité, de la corruption et de la collusion.

Aller plus loin

Visiter

Mouvement migrants mésoaméricain (MMM)

Section « Caravana de Madres », sur les Caravanes de mères de migrant.e.s disparu.e.s au Mexique.
www.movimientomigrantemesoamericano.org/2019/11/18-madres-centroamericanas-quince-anos-de-resistencia-en-perspectiva/

Lire

Rapport de Fondation pour la justice (Fundación para la Justicia y el Estado democrático de derecho) et TRIAL International (octobre 2018)

Rapport présenté au Comité contre la Disparition Forcée en vue du dialogue de suivi du Mexique, 15^e session (novembre 2018).

www.fundacionjusticia.org/wp-content/uploads/2018/11/Alternative-report-FJEDD-TRIAL-2018.pdf



MEXIQUE : UNE TERRE DE DISPARU.E.S

19 RÉCITS, 2 ENQUÊTES, 1 PORTFOLIO



Mexique

une terre de disparu.e.s

Sous la direction de Sabrina Melenotte

Avec les contributions de : Josemaría Becerril Aceves, Collectif Paris-Ayotzinapa, Emmanuelle Corne, Paola Díaz, Luis López, Sabrina Melenotte, Natalia Mendoza, Marcos Nucamendi, Verónica Vallejo Flores



Carte des terrains de recherche

Direction scientifique & éditoriale

Sabrina Melenotte

Coordination éditoriale & relecture

Emmanuelle Corne, Nadège Larcher, Chloé Lepart,
Sabrina Melenotte, Marie Villette

Conception graphique

Chloé Lepart, Marie Villette

Couverture

Collectif Paris-Ayotzinapa, Vincent Trouillard

Crédits photographiques

Yolanda Chio, Miguel Fernández de Castro, Emmanuelle Corne,
Marc Domage, Basem Hemza, Mario Marlo, Pablo Mardones,
Lorenza Sigala

MEXIQUE : UNE TERRE DE DISPARU.E.S

19 RÉCITS, 2 ENQUÊTES,
1 PORTFOLIO

Depuis la « guerre contre le narcotrafic » impulsée en 2006, le Mexique est devenu une terre de disparu.e.s.

En donnant voix et visages aux familles de victimes qui suivent les traces de leurs êtres chers, les récits et les photographies de cet ouvrage livrent des clés de compréhension sur la façon dont une société vit dans, avec, contre et après des violences extrêmes et massives.

Face à un État dysfonctionnel et des institutions fragmentées, les recherches « en vie », « dans la nature », auprès des institutions, dans les villes et villages reculés, mais aussi les expressions artistiques et mémorielles, sont autant de clameurs de justice d'une société qui embrasse à bras le corps le destin de dizaines de milliers d'anonymes, disparu.e.s ou retrouvé.e.s mort.e.s.



EM fondation
maison des
sciences
de l'homme

IRD
Institut de Recherche
pour le Développement
FRANCE

SV
ANR
PROJET FINANCÉ PAR L'ÉTAT
CO-FINANÇÉ PAR LE CNRS

URMIS
Unité de recherches
Migrations et société